

## Le mot du Maire



Chères Incarvillaises, Chers Incarvillais,

J'espère que vous avez passé toutes et tous d'agréables vacances, et que vous avez su faire fi des fortes chaleurs qui nous ont accompagnées sur une bonne partie de cet Eté.

Généralement, la période estivale est un moment calme dans la vie d'une commune.

A Incarville, plusieurs évènements se sont déroulés lors de ces dernières semaines. Tout d'abord, je vous annonce que la Police Municipale est en activité sur notre territoire depuis le 1<sup>er</sup> juillet dernier. Si vous constatez des agissements allant à l'encontre des biens et gens, contactez le 02.32.09.58.23 ou le 06.11.44.11.11. Outre cette arrivée, nous accueillons également, depuis le 31 août, deux infirmières libérales au sein du cabinet CHRYSALIS.

Qui dit arrivée, dit également départ. En effet, un changement de direction a eu lieu dans nos deux écoles. Nous souhaitons la bienvenue à Mesdames Elodie GOMEZ (école maternelle) et Elise ROUSSELIN (école primaire), ainsi que bonne continuation à nos deux anciennes directrices.

Comme il est de coutume à cette période, je vous souhaite, à chacun d'entre-vous, une bonne rentrée.

*Patrick Maugars*



## Agenda

### Loto

1 & 2 octobre 2022  
Salle des Fêtes

### Don du Sang

9 novembre 2022  
Salle des Fêtes

### Repas dansant

19 novembre 2022  
Salle des Fêtes

### Commémoration

11 novembre 2022  
Parvis de la Mairie – 9h30

### Marché de Noël

2 au 4 décembre 2022  
Salle des Fêtes

### Vœux du maire

6 Janvier 2023 (sous réserve)  
Salle des Fêtes – 19h00



## En pratique

### Mairie d'Incarville

36 rue de Louviers  
Tel. 02.32.40.66.86  
www.incarville.fr

### Horaires d'ouverture

Mardi au Vendredi :  
08h00 à 12h30  
13h00 à 17h30

### Nos réseaux

Site: [www.incarville.fr](http://www.incarville.fr)  
Facebook : @incarvilleeure  
Instagram : @mairie\_incarville

📷 Incarville à travers le temps

Préfecture  
de  
l'Eure.

Cabinet  
du  
Préfet.

Voyage  
de S. E. M. le Maréchal,  
Ministre de la guerre.

Evreux, le 19 juillet 1853.

Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de vous informer que S. E. M. le Maréchal, Ministre de la Guerre, se rendant de Paris à Rouen, arrivera le jeudi 21 juillet courant, à Vernon, à huit heures du matin, pour y rester jusqu'à midi; à la station de Gaillon, à midi un quart; à la station de St-Pierre à midi et demi; à la station de Pont-de-l'Arche à midi trois quarts.

Veuillez, je vous prie, vous rendre à l'heure fixe à la station de votre canton pour vous joindre à M. M. vos collègues du même canton et exprimer à S. E. au moment de son passage, les sentiments de respect et de dévouement que vous le priez en votre nom et au nom des populations que vous administrez, de reporter à l'Empereur.

Vous voudrez bien vous revêtir de vos insignes, notamment de votre écharpe. Vous pourrez également inviter M. votre adjoint, vos conseillers municipaux et les notables de votre commune à vous accompagner.

J'attendrai S. E. à Vernon et je l'accompagnerai jusqu'à Gaillon, et à Pont-de-l'Arche, pour lui présenter M. M. les Maires, adjoints, et conseillers municipaux de chaque canton.

Je compte, Monsieur le Maire, sur votre empressement à saisir cette occasion de présenter vos hommages à l'un des Ministres de l'Empereur, et de lui exprimer votre respect et vos sympathies pour S. M.

Agnez, Monsieur le Maire,  
l'assurance de ma considération très-distinguée.

Le Préfet de l'Eure.  
M. de Lamoignon

Le maire d'Incarville rencontre le Ministre de la guerre... ou presque

En 1853, le maire d'Incarville et ceux du canton de Louviers sont convoqués par le Préfet de l'Eure le jeudi 21 juillet à la gare de Saint-Pierre-du-Vauvray pour accueillir le Ministre de la guerre de l'époque.

Tout le monde est sur le « pied de guerre » et est bien apprêté. Les hommages sont prêts... sauf que le train ne s'est jamais arrêté. Les édiles ne l'apprendront que quelques jours après via un bref courrier de la Préfecture.

## Les élus se présentent

Depuis les élections municipales de mars 2020, les élus d'Incarville n'ont pu, compte-tenu du contexte sanitaire, vous rencontrer ou échanger autant qu'ils l'auraient souhaité.

Pour remédier à cela, nous avons décidé de vous les présenter, dans chaque bulletin municipal, afin que vous en sachiez davantage sur celles et ceux qui vous représentent.



### **Gwenaëlle Bouffard** **(Conseillère municipale)**

Une grande partie de ma famille habite Incarville depuis plusieurs années. C'est tout naturellement que j'ai voulu m'investir dans cette belle commune qu'est Incarville et ainsi participer à son embellissement et à son développement.

## ① L'agenda sera de retour

A l'instar de l'an dernier, un agenda sera distribué par la municipalité à tous les foyers de la commune d'ici la fin de cette année 2022.

Nous demandons aux associations et professionnels qui le souhaitent de contacter le secrétariat ([accueil@incarville.fr](mailto:accueil@incarville.fr)) et de lui transmettre, avant le 15 octobre 2022, leurs coordonnées pour figurer dans cet agenda.

## ① Des panneaux d'affichage tout beaux tout neufs

Entre les mois d'Avril et Juillet, Incarville a remplacé ses vieux panneaux d'affichage par de nouvelles « sucettes publicitaires ».

Reprenant la charte graphique communale (violet et fuchsia), ces 11 panneaux (situés rues de la Forêt, Abbé Delamare, de Louviers, de Léry et La Fringale) sont utilisés pour de l'affichage publicitaire traditionnel, mais aussi pour la promotion des différents événements se déroulant dans notre commune.

## ① Un endroit pour pique-niquer, jouer et flâner



En complément du terrain de pétanque édifié l'an dernier, le « stade » s'est vu doté de tables, bancs et autres jeux.

Ces nouveaux éléments attirent tout aussi bien les travailleurs, les familles, ou encore les passionnés du cochonnet.

Ce mobilier urbain sera prochainement complété par la plantation de divers arbres.

## Grand Format : A nos sapeurs-pompiers



*Le Centre de Secours de Louviers-Val-de-Reuil est dirigé, depuis 2019, par le Capitaine Laurent Gastebois (47 ans). Focus sur cet Incarvillais et sur les fonctions qu'il occupe.*

**Capitaine Gastebois, pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?**

Je suis pompier depuis 31 ans. J'ai commencé comme « Jeune Sapeur-Pompier » dès l'âge de 10 ans à Bernay. En 1991, je suis devenu « Sapeur-Pompier Volontaire ». C'est en 2002, suite à l'obtention de mon concours de Lieutenant, que je suis

devenu « Sapeur-Pompier Professionnel ».

A partir de là, j'ai occupé plusieurs postes dans les « Services Départementaux d'Incendie et de Secours » (S.D.I.S) : en Seine-Maritime, dans la Somme et dans le Maine-et-Loire. Je suis revenu dans l'Eure en 2013, où j'ai pris les fonctions de chef de Service Gestion des Risques à la direction avec comme projet phare l'élaboration du Règlement de Défense Extérieure contre l'Incendie. Depuis 2019, je suis le Chef de Centre de Secours de Louviers-Val-de-Reuil.

**Pouvez-vous nous expliquer ce qu'est un Chef de Centre ?**

Il est le responsable d'unités opérationnelles qui sont composées d'hommes et de femmes exerçant la vocation de sapeur-pompier de manière « volontaire » ou « professionnelle ». Mon rôle consiste, en quelque sorte, à mettre ces personnes dans un camion pour qu'elles puissent assurer la mission de service public qui leur incombe. Pour respecter cette obligation, je dois notamment veiller à ce qu'il y ait une présence permanente minimale au sein de la caserne (dans la journée : 14 sapeurs-pompiers ; dans la nuit : 11 sapeurs-pompiers).

Être Chef de Centre, c'est aussi veiller à ce que le parc de matériels à notre disposition soit opérationnel, et ainsi remonter les anomalies aux services départementaux concernés.

**Au 01/09/2022, quels sont les effectifs du Centre de Secours de Louviers-Val-de-Reuil ?**

Nous accueillons 31 sapeurs-pompiers professionnels (dont plus de 10% sont des femmes) et 65 sapeurs-pompiers volontaires.

En 2021, ces personnes ont assuré près de 4 400 sorties de secours réparties entre des « secours aux personnes » (77%), des « incendies » (12%), et des « interventions diverses » (11%). Ces données sont en augmentation de 18% par rapport à l'an dernier sur la période allant du 01/01/2022 au 31/08/2022.

Lorsqu'ils ne sont pas sollicités comme cela a été le cas cet été avec les divers incendies d'espaces naturels ayant touché notre secteur, ces sapeurs-pompiers réalisent des missions fonctionnelles telles que de la formation, la gestion de planning et l'entretien du matériel...

**Suite du « Grand Format » en page 5**

## *Grand Format : A nos sapeurs-pompiers (suite)*

### **Comment parvenez-vous à recruter ces pompiers pour assurer les missions énumérées précédemment ?**

Comme je l'ai indiqué, notre Centre de Secours fonctionne avec des sapeurs-pompiers qui sont « professionnels » et « volontaires ». C'est une unité mixte.

Les pompiers professionnels sont recrutés principalement par la par voie du concours, car les sapeurs-pompiers professionnels relèvent de la fonction publique territoriale. Concernant les pompiers volontaires, l'engagement peut s'effectuer à partir de 17 ans. Toutefois, il faut avoir 18 ans pour pouvoir partir en intervention. Il faut également avoir un casier judiciaire vierge, une bonne mentalité et une bonne condition physique, ainsi et bien entendu de la disponibilité pour servir le service public que nous sommes.

L'engagement des « volontaires » suit un processus de recrutement et le candidat est évalué à l'occasion de deux tests annuels (Mars et Septembre). Ces tests visent à s'assurer de la capacité du candidat à devenir sapeur-pompier volontaire au travers d'épreuves écrites de français et de mathématiques, d'épreuves physiques et un entretien oral avec un jury. Sous réserve de satisfaire à la visite médicale, l'engagement est validé. Il s'ensuit une période de formation dite formation initiale de sapeur-pompier volontaire qui débute peu de temps après l'engagement. L'engagement de sapeur-pompier volontaire est un engagement noble, altruiste, c'est être un acteur privilégié du secours. C'est aussi vivre une expérience palpitante, gratifiante pour soi-même, son entourage, le tout dans un fort esprit d'équipe, indispensable à la réussite de nos missions.

Les personnes intéressées par l'engagement volontaire peuvent contacter le Centre de Secours au 02.32.22.11.60., ou se rendre sur le site du SDIS de l'Eure ([www.sdis27.fr](http://www.sdis27.fr)) pour obtenir de plus amples informations

### **Les mineurs peuvent-ils s'engager comme sapeur-pompier ?**

Le Centre de Secours de Louviers-Val-de-Reuil dispose d'une école de « Jeunes Sapeurs-Pompiers » qui est ouverte à tous ceux ayant, a minima, 13 ans.

Lors de cette rentrée, nous accueillons une douzaine de jeunes qui sont, à part égale, des garçons et des filles. Ils ont fait acte de candidature auprès de la responsable de l'école des « JSP », et s'engagent pour 4 années qui se concluront par un « Brevet de Jeune Sapeur-Pompier » qui facilite l'engagement en tant que sapeur-pompier.

### **Après 30 ans d'exercice, que reprenez-vous de votre carrière ?**

Au-delà du fait que le temps est passé vite, je retiens plein d'éléments : l'évolution des risques, l'évolution et la modernisation de nos matériels, le développement d'une culture de l'écrit au sein de la profession notamment au travers de nos doctrines d'intervention. C'est aussi mesure l'écart de la sollicitation opérationnelle qui n'a cessé de croître, notamment dans le domaine du secours à personne.



Quelques exemples de missions effectuées par les sapeurs-pompiers



## ❶ Quel budget pour notre commune en 2022 ?

Lors du Conseil Municipal du 29 Mars 2022, les élus ont eu à voter le « Compte Administratif » de l'année 2021, ainsi que le « Budget » de l'année 2022.

- Le « Compte Administratif » retrace l'ensemble des recettes et des dépenses réalisées par une commune sur une année. Dans notre cas, il se présente de la façon suivante :



Dans le cas d'Incarville, l'affectation du le résultat net de clôture de l'année 2021 se présente ainsi :



- Le « Budget » est un acte voté qui prévoit et autorise les dépenses et les recettes d'une commune pour une année. Dans notre cas, pour l'année 2022, celui-ci se présente de la façon suivante :

Dépenses de fonctionnement	<i>Dépenses qui reviennent régulièrement chaque année telles que la rémunération du personnel, les bons de chauffage, le fleurissement de la commune, le paiement des intérêts des emprunts...</i>	<b>1 229 973,30 €</b>
Recettes de fonctionnement	<i>Montants provenant des impôts et taxes, des redevances des services périscolaires et de cantines, des dotations versées par l'Etat...</i>	<b>1 229 973,30 €</b>
Dépenses d'investissement	<i>Dépenses qui concernent des opérations en capital comme les remboursements d'emprunts, les grosses réparations, les travaux d'installations sur voirie (ralentisseurs) et de rénovations...</i>	<b>498 731,13 €</b>
Recettes d'investissement	<i>Montants provenant des dotations et subventions tels que la FCTVA (Fonds de Compensation de la TVA), des emprunts, de l'autofinancement...</i>	<b>498 731,13 €</b>

## ① Le 8 mai 2022 à Incarville



Le 8 mai 2022, s'est tenue la cérémonie commémorant la victoire des forces alliées sur l'Allemagne nazie et la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe.

Cet hommage s'est déroulé devant une foule nombreuse, et d'une assistance composée de la conseillère départementale (Anne TERLEZ), du député (Bruno QUESTEL), du capitaine des sapeurs-pompiers (Laurent GASTEBOIS), et des représentants de la police et de la gendarmerie.

La cérémonie a débuté par une Marseillaise entonnée par de jeunes incarvillais. Suite à cela, une rétrospective de la Seconde Guerre Mondiale a été réalisée avec l'appui d'archives audio de l'époque. Enfin, cette commémoration s'est conclue par le protocole habituel et les discours officiels.

Nous vous donnons rendez-vous à la cérémonie du 11 novembre 2022 qui s'annonce pleine de surprises.

## ① Attention aux frelons asiatiques

Le frelon asiatique est une espèce invasive arrivée par erreur en France au tout début des années 2000. Ce redoutable prédateur s'attaque à toutes sortes d'insectes, mais principalement aux abeilles.

Si vous constatez un nid de frelon asiatique, il est primordial de ne pas s'approcher à moins de 10 mètres, et de ne pas intervenir soi-même. Il est important de le signaler auprès du service « Rivière et Milieux Naturels » de l'Agglomération Seine-Eure (02.32.50.89.52). Vous pouvez également contacter le guichet unique du Groupement de Défense Sanitaire (02 77 64 54 27 / [www.frelonasiatique27.fr](http://www.frelonasiatique27.fr))

Nous vous rappelons que la destruction d'un nid de frelon asiatique est prise en charge financièrement à 100% par l'Agglomération et le Département.

Vous retrouverez, ci-dessous, des éléments permettant de différencier le frelon asiatique des autres insectes, ainsi qu'un cliché de son nid.



## 📷 *Un petit résumé des festivités organisées ces derniers mois*

Le dimanche 15 mai 2022, sous un temps ensoleillé, le Comité des Fêtes a organisé son premier jeu de piste intitulé « Où est la Madelon ? ».

Près de 100 participants étaient inscrits pour l'occasion. Remontant sa trace au fil des indices laissés derrière elle tout au long de sa fuite, toutes les équipes ont réussi à la retrouver.

Nos enquêteurs du jour se sont vus remettre divers lots offerts par « E. Leclerc », « Le Bouchon », « Lemire et Fils », « Comme à la Maison », « CMC / Litrimarché », « SIAM », « Les Créations de Sophinette », les « Jardins d'Acquigny », ou encore par Robert Casier.



Le samedi 11 juin, la municipalité et l'Association des « Amis des Monuments de Louviers et des communes environnantes » ont organisé un concert dans l'Eglise afin de récolter des fonds pour la restauration de la sépulture de l'ancien maire et bienfaiteur de la commune, François-Marie comte CLEMENT DE LA RONCIERE.

Ce sont 136 spectateurs qui sont venus écouter les reprises rock et folk, ainsi que les chants irlandais du groupe « Grey Roots »

De nombreux lots ont été remportés par les participants à la tombola. Nous remercions « Aux délices de Louviers », « Quai des Mots », le « Domaine d'Harcourt », les « Jardins d'Acquigny », « Le Bouchon », le « Château du Buisson de May », le « Château de Bonnemare », « l'Abbaye Notre-Dame de Fontaine-Guérard », et l'historien Yves LEONARD pour les dons effectués.



Le week-end du 18 et 19 juin a été celui du retour de la traditionnelle fête communale.

Malgré la forte chaleur du samedi et les averses du dimanche, les participants furent nombreux pour participer, entre autre, à la retraite au flambeau, à la foire à tout ou encore, assister au feu d'artifice.

Le Comité des Fêtes vous donne rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle fête communale.

## ① Une infirmière libérale arrive à Incarville...

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre, le cabinet CHRYSALIS accueille une infirmière libérale répondant au nom de Madame Marion GOESSANT.

Située au 13 rue de La Fringale, cette professionnelle de santé peut vous accompagner pour tous types de soins prescrits par un médecin (prises de sange, pansements, injections, perfusions, distribution de médicaments, surveillance...). Ce service peut se faire au domicile du patient toute la semaine (week-end compris) ou sans rendez-vous lors d'une permanence réalisée au sein-même du cabinet (du lundi au samedi de 8h30 à 9h00).

Pour toute question ou information complémentaire, n'hésitez pas à contacter Madame Marion GOESSANT au 07.65.87.66.23.

## ① ... Ainsi qu'un praticien en hypnose

Depuis quelques semaines, une nouvelle entreprise, nommée « Hypnosiesta », s'est installée à Incarville.

Etabli au 13 rue de la Fringale au sein du cabinet Chrysalis, Mr Franck CORNIC (praticien en hypnose ericksonienne et elmanienne) vous propose de vous accompagner dans l'arrêt du tabac, la lutte contre l'anxiété, la perte de poids, la préparation mentale pour les sportifs, la redécouverte du sommeil...

Pour faire appel à ses services, vous pouvez le contacter par téléphone (07.68.63.14.11) et / ou par mail (hypnosiesta@gmail.com).

## ① A Incarville, vous pouvez jouer au tarot...



A compter du premier mardi du mois de Septembre, et ceux tous les mardis de l'année civile, le tarot est de retour à Incarville.

Pour participer à ces parties endiablées se déroulant à la salle René Marc ou pour avoir de plus amples informations, n'hésitez pas à contacter Mr Jacques DOUILLET que ce soit par téléphone (06.59.66.20.46) et / ou par mail (jdouillet02@yahoo.fr). Il n'est demandé aucun frais d'inscription.

Que vous soyez débutant ou joueur plus averti, venez partager un moment de convivialité autour d'un bon jeu de cartes.

## ① ... Ainsi qu'au tennis



Si vous souhaitez taper la petite balle jaune, venez rejoindre la section tennis de l'ASLI.

Il vous sera demandé :

- Une cotisation annuelle de 40€ (vous + un invité).
- Une photo d'identité pour la confection de la carte.
- Un chèque de caution de 80€ non-daté pour les clés.

Le paiement est à déposer, avec vos coordonnées, dans la boîte aux lettres ASLI située sur la parking de la mairie.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter Mr Michel FRIEDRICH (02.32.25.07.02).

## ① Une performance sportive remarquable

Un Incarvillais s'est particulièrement distingué lors du dernier Championnat de France « Seniors+ Golden Age » de Bowling.

Cet évènement, qui s'est tenu au mois de Juin à Wittelsheim (région Grand Est), a vu Christian MOLINAS, âgé de 82 ans, terminer 3<sup>e</sup> de cette compétition nationale et ceux après quelques années marquées par divers problèmes de santé.

Membre du club des « Oil-Star Normandie » et licencié le plus âgé de Normandie en bowling, il est également le seul représentant normand à avoir eu la chance de monter sur le podium de ce Championnat de France.

## ① Vous pouvez faire du judo à Incarville...

Bien que la « rentrée » du judo ait eu lieu le 5 septembre dernier, il est toujours possible de s'y inscrire.

Par ailleurs, le club des 2 RIV recevra une grande championne le mercredi 26 octobre 2022.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter Eric DELANNOY via l'adresse mail : [judodes2riv@gmail.com](mailto:judodes2riv@gmail.com)

## ① ... Tout comme de la musique

Pour celles et ceux souhaitant (re)découvrir la guitare, le piano, le chant, le ukulélé..., ou encore faire de l'éveil musical, cela est possible à Incarville.

L'école « Musique sans soupir » accompagne les enfants et adultes via des cours individuels. Pour plus de renseignement, vous pouvez contacter Mme Sophie BAILLEUL au 06.81.75.11.91

## ① Qui veut un peu de « Gym Tonic » ?

Après 2 ans d'inactivité à cause du COVID, « l'ASLI Gym Tonic » a repris ses droits l'année dernière dans une ambiance conviviale. Excellente thérapie contre le stress, la « Gym Tonic » permet également de retrouver du lien humain dans un contexte où chacun progresse à son rythme.

Les cours de « Gym Tonic » reprendront à la salle René Marc le 26 septembre entre 18h30 et 19h30. Pour tout renseignement, veuillez contacter Mme LETAILLEUR au 02.32.40.58.79.

## ① Les actions de l'ASLI section « Course à pied »



« L'ASLI Course à Pied » vous informe que :

- Un loto sera organisé au sein de la Salle des Fêtes le week-end du 1 et 2 octobre 2022.
- Le Marathon Seine-Eure passera par Incarville le dimanche 9 octobre 2022. La circulation sur la commune sera donc interdite de 9h à 11h30.
- Le Challenge René Marc aura lieu le dimanche 19 février 2023.

Si vous souhaitez plus d'informations ou adhérer à cette association en tant que bénévole, n'hésitez pas à contacter dès à présent Mr Emmanuel BLASQUEZ au 06.65.51.74.91.

## ① C'est le retour des concours de coinchée !

« L'ASLI Pétanque » organisera, d'Octobre 2022 à Mars 2023, en la salle René Marc ses traditionnels concours de coinchée (limitation à 40 joueurs - droit d'entrée à 8€ - bon d'achat pour tous).

Les parties auront lieu les 31/10 ; 14/11 ; 28/11 ; 12/12 ; 26/12 ; 09/01 ; 23/01 ; 06/02 ; 20/02 ; 06/03 ; 20/03.

## ① Les J.O 2024 à Incarville ?

La municipalité recherche de jeunes incarvillais(es) âgé(e)s de 11 à 15 ans et passionné(e)s par le sport. Ces volontaires auront la charge de réaliser une fresque à la bombe de peinture sur le thème des futurs Jeux Olympiques et Paralympiques qui se dérouleront à Paris en 2024.

Cette œuvre, qui permettra de prétendre au label « Terre de Jeux 2024 », sera réalisée sur le mur de la Salle de la Source (côté parking). Ce projet sera encadré par un professionnel, et sera soutenu financièrement par l'Agglomération Seine-Eure.

Les personnes intéressées peuvent contacter, dès à présent, la Mairie à l'attention de Mme Valérie GLUTRON.

## Retour sur les élections présidentielle et législative

Les 10 et 24 avril 2022 ont vu se tenir, dans notre commune, l'élection présidentielle. Si Emmanuel MACRON a été élu pour un mandat de 5 ans, vous retrouverez, ci-dessous, les résultats des deux tours dans notre bureau de vote.

### 869 votants sur 1109 inscrits au 1<sup>er</sup> tour (taux de participation de 78%)

Marine LE PEN 282 voix	Emmanuel MACRON 254 voix	Jean-Luc MELENCHON 134 voix	Eric ZEMMOUR 30 voix
Fabien ROUSSEL 29 voix	Yannick JADOT 29 voix	Jean LASSALLE 27 voix	Nicolas DUPONT-AIGNAN 26 voix
Valérie PECRESSE 22 voix	Nathalie ARTHAUD 7 voix	Philippe POUTOU 6 voix	Anne HIDALGO 4 voix
Votes blancs : 14 bulletins		Votes nuls : 5 bulletins	

### 870 votants sur 1109 inscrits au 2<sup>nd</sup> tour (taux de participation de 78%)

Emmanuel MACRON 434 voix	Marine LE PEN 374 voix
Votes blancs : 47 bulletins	Votes nuls : 15 bulletins



Quelques semaines après ce scrutin à deux tours, de nouvelles élections attendaient les électeurs incarvillais. Ces derniers se sont rendus aux urnes pour élire le député de la 4<sup>e</sup> circonscription de l'Eure lors de l'élection législative (12 et 19 juin 2022).

Le 1<sup>er</sup> tour a vu la participation de 581 Incarvillais sur les 1088 inscrits sur la liste électorale (taux de participation : 53%). De ce scrutin, sont ressortis en tête Chrystelle SAULIERE (RN – 165 voix), Bruno QUESTEL (LREM – 154 voix) et Philippe BRUN (NUPES – 143 voix).

Toutefois, étant donné le faible taux de participation dans l'ensemble de la circonscription, c'est un duel Chrystelle SAULIERE et Philippe BRUN qui s'est déroulé le 19 juin dernier.

Le 2<sup>nd</sup> tour a vu la participation de 592 Incarvillais sur les 1087 inscrits sur la liste électorale (taux de participation : 54,5%). Ce scrutin a vu la victoire de Chrystelle SAULIERE (RN - 261 voix) à Incarville au dépens de Philippe BRUN (NUPES - 254 voix).

Cependant, compte-tenu des résultats des autres bureaux de vote, c'est Philippe BRUN qui devient député de la circonscription pour les 5 prochaines années.